



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Madagascar

Question écrite n° 75958

## Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie sur la situation politique extrêmement troublée à Madagascar. De nombreux témoignages dignes de foi font état d'exactions et d'atteintes particulièrement graves aux libertés alors que l'état de nécessité nationale a été proclamé. Les liens qui unissent la France à Madagascar et au peuple malgache imposent à notre pays de ne pas rester insensible à cette situation et de briser le mur de l'indifférence. La France se doit de peser de tout son poids pour que la démocratie soit respectée à Madagascar et d'empêcher une aggravation du sort de la population malgache. Il lui demande quelle est la position diplomatique de la France à l'égard de Madagascar et quelles actions il compte entreprendre pour aider à résoudre la crise politique dans ce pays et y restaurer l'espoir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Myard](#)

**Circonscription :** Yvelines (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75958

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères, coopération et francophonie

**Ministère attributaire :** affaires étrangères, coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mai 2002, page 2448